

Le forfait de location comprend :

- * l'hébergement en chambre, literie nue avec oreillers 60 x 60 cm (prévoir draps, couvertures, duvets ou couettes)
- * l'accès à la cuisine collective,
- * l'accès à tous les espaces communs suivant le choix des volumes réservés,
- * l'accès au sous-sol (garage à vélo ou motos).

Réservation minimum de deux personnes et maximum de deux semaines.

PRIX PAR PERSONNE :

- * 1 nuit : 17 Euros
- * nuit supplémentaire : 15 Euros
- * 1 semaine ou 7 nuits : 95 Euros
- * Enfant de moins de 12 ans (la nuitée) : 8 Euros
- * Enfant de moins de 2 ans n'utilisant pas les lits communaux : gratuit

FORFAIT GÎTE COMPLET (12 personnes) :

- * 1 nuit : 160 Euros
- * 1 week-end ou 2 nuits : 300 Euros
- * 1 week-end ou 3 nuits : 430 Euros
- * 1 semaine ou 7 nuits : 950 Euros

Une taxe de séjour de 0,60 Euros sera appliquée par personne pour chaque nuitée.

Pour la période du 1er octobre au 30 avril, chaque nuitée sera majorée de 2 Euros par personne pour participer aux frais de chauffage.

Germagny est une commune française, située dans le département de Saône-et-Loire en région Bourgogne. Germagny fait partie du canton de Buxy.

Une petite rivière, la Guye, passe à proximité du village. Cette rivière forme une vallée depuis Sassangy à 10 kilomètres de là et se prolongeant jusqu'à ce que la rivière se jette dans la Grosne et la Saône. Germagny fait ainsi partie de la Haute Vallée de la Guye.

Au bord de la Guye, à Germagny, des fouilles ont mis au jour un camp préhistorique. Une villa romaine fut construite sur la rive ouest de la rivière, à l'opposé du village.

Durant le Moyen Âge, Germagny faisait partie du territoire des seigneurs de Brancion puis de celui des comtes de Chalon-sur-Saône.

A voir :

- * L'église de l'Assomption d'architecture romane (XIIe siècle). On pense que l'église a été construite par les moines bénédictins de Cluny qui avaient un prieuré à Germagny jusqu'au XVe s. (maison Chaumont). Dans l'abside on peut voir une fresque du Christ en Gloire adolescent du XIVe siècle, elle a été découverte en 1983 et restaurée en 2007. L'église fut pillée et en partie brûlée en 1438 durant une attaque des écorcheurs dit "routiers", soudards mercenaires à la solde des armées françaises de Charles VII, puis reconstruite par les habitants avec les pierres calcinées.
- * Belles maisons à galeries à côté de l'église.
- * La place du Puits.
- * Le sentier de la Pléiade, au bord de la Guye. Baptisé ainsi en hommage aux lieux où se promenaient Pontus de Tyard et Guillaume Des Autels au XVIe siècle.

Également mis à votre disposition par la commune de Germagny :

- * *Une salle des fêtes pouvant accueillir environ 120 personnes avec tout l'équipement nécessaire pour vos divers repas, réunions de famille, ...*
- * *Une aire de stationnement dédiée aux camping-cars pour un court séjour au bord de la Guye.*

GITE D'ETAPE "Chez Mimile" GERMAGNY



Grande Rue 71460 Germagny

tél. : 03 85 49 22 52

fax : 03 85 49 22 52

E-mail : mairie.germagny@wanadoo.fr

Le gîte est situé sur la rue principale de la commune de Germagny, à côté de la Mairie. Il est constitué de 3 volumes modulables.

Solution 1 pour 2 personnes :

- * Volume 1 : au rez-de-chaussée, une cuisine équipée avec réfrigérateur-congélateur, lave-vaisselle, plaque de cuisson 4 feux, four micro-ondes, évier, vaisselle, table et chaises pour 12 couverts, WC et lavabo.
- A l'étage, chambre avec grand lit (2x80 cm / 200 cm jumelable), salle d'eau avec douche, WC et lavabo.

Solution 2 pour 4 personnes :

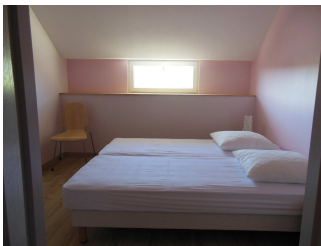
- * Volume 1
- * + à l'étage, une chambre avec grand lit (2x80 cm / 200 cm jumelable) et salon de détente.

Solution 3 pour 12 personnes :

- * Volume 1 et volume 2
- * + à l'étage, deux dortoirs équipés chacun pour 4 personnes avec lits superposés (90 cm / 200 cm), une salle d'eau avec douche, lavabo et WC, deux salles d'eau avec douches et lavabo et un WC séparé.



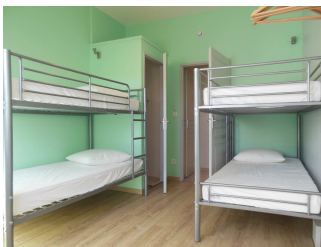
Chambre 1



Chambre 2



Chambre 3



Chambre 4



Salon



Salles de bains

Le gîte se loue pour une ou plusieurs nuitées dans son intégralité (= gîte complet) ou par personne. Dans ce dernier cas, est attribué au locataire une chambre, un autre contrat pouvant être signé avec un autre groupe qui pourrait occuper les chambres laissées vacantes, les occupants disposant alors chacun d'une chambre et partageant les espaces communs.

A la réservation, nous demanderons une caution (non encaissée) de 300 Euros ; cette caution sera restituée après l'état des lieux sortant, si les locaux sont rendus propres et si aucune dégradation n'est constatée. Cette caution sera demandée en deux chèques différents :

- * un chèque de 200 Euros pour les dégâts matériels,
- * un chèque de 100 Euros pour la non-conformité du ménage.

Pour un séjour minimum de 2 nuitées, nous vous proposons, en option, un forfait ménage de fin de séjour au prix de :

- * 60 Euros pour le volume 1,
- * 100 Euros pour les volumes 1 et 2,
- * 150 Euros pour l'ensemble du gîte.

Un rendez-vous sera fixé à la réservation pour la remise des clés et leur restitution en fin de séjour.

Les locations démarrent à 17 heures le jour de la première nuitée et se terminent à 12 heures le lendemain de la dernière nuitée.

Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie de Germagny aux heures d'ouverture (voir page 1).



Cuisine et séjour